

REUNION DU 14 MAI 2012

Le quatorze mai deux mille douze à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jacques DANIEL, Maire.

Date de la convocation : 07/05/25012

Nombre de conseillers en exercice : 14 ; Présents: 12 ;Votants : 13

Conseillers : Mmes et Mrs Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Christine THUAL, Bernadette AUGEREAU , Brigitte NICOLAS, René CORVAISIER , Roseline CAUGANT , Virginie CHENEL ,François DUVAL, Daniel BOUILLIS, Marielle VIRLOUP -

Conseiller(s) absent(s)excusés : Fabien Letanoux & Eric Thébault qui a donné procuration à Christine Thual ----

Secrétaire :Christine Thual

Ordre du jour : -- Lotissement des ondes : devis desserte eau potable ; mode de dévolution des travaux de viabilité ; - Rénovation des sanitaires de l'école : Résultat de la consultation ; Choix des entreprises ;- Réhabilitation du moulin : avenant marché contrôle technique ;- Effacement des réseaux : Adoption devis de la 2^{de} tranche rue du cheminot /rue de la chapelle ;- divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 04/04/2012 et signent le registre des délibérations.

N° 43-2012 : LOTISSEMENT DES ONDES – TRAVAUX DE VIABILITE -Dossier de Consultation des Entreprises :

La demande de permis d'aménager a été déposée le 20 avril 2012. La déclaration au titre de la loi sur l'eau a été enregistrée en préfecture le 12 avril 2012. Le cabinet Atelier du Marais a préparé les pièces relatives à la consultation des entreprises . Le dossier est constitué :

- du règlement de consultation ;
- du cahier des clauses administratives (CCAP) ;
- du cahier des clauses techniques (CCTP) ;
- du détail estimatif et quantitatif ;
- des plans d'exécutions ;

Les travaux seront scindés en deux lots : lot n°1 - terrassement, voirie assainissement et téléphone ; lot n° 2 - Espaces verts . Le déroulement des travaux se fera en deux phases : voirie provisoire puis, selon l'avancement des constructions, voirie définitive et espaces verts .Les prix seront révisables suivant l'évolution de l'indice des travaux publics (TP01). La consultation se déroulera selon la procédure adaptée (art.26 et 28 du CMP) .Les marchés de travaux s'établiront sur la base de bordereaux de prix . La détermination du mieux-disant se fera d'après les critères du prix pour 60% et la valeur technique pour 40%. Après délibération le conseil municipal ,

- approuve le dossier de consultation des entreprises ;
- adopte le mode de dévolution des marchés ;
- donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires.

N° 44-2012 : LOTISSEMENT DES ONDES – DESSERTE EAU POTABLE :

Le cabinet Bourgois , Ingénieurs conseils à Betton, missionné par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort maître d'ouvrage des travaux d'adduction d'eau potable, a été chargé d'étudier la réalisation des travaux de desserte en eau potable du lotissement communal des ondes .

Mr Ruellan, adjoint au maire, communique le devis estimatif d'un montant de 44 600€ H.T base avril 2012 (la TVA étant récupéré par le syndicat des eaux de beaufort , elle ne sera pas répercutée à la commune).Selon la réglementation du syndicat des eaux de beaufort cette dépense sera entièrement à la charge de la commune . Le montant définitif de la dépense sera arrêté après la réalisation des travaux et la commune devra effectuer le versement correspondant par virement au compte du Syndicat à la caisse du Trésorier Principal de St Malo Municipal .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- 1- Adopte l'étude chiffrée du Cabinet Bourgois ;
- 2- Donne pouvoir au maire pour effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires pour constituer le financement ;
- 3- S'engage à rembourser le montant de la dépense au Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort ;

- 4- S'engage à imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget communal au titre des desdits travaux .

N° 45-2012 : RENOVATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE – MONTANT DES TRAVAUX & CHOIX DES ENTREPRISES :

En réunion du 30 /01/2012 le conseil municipal a adopté l'avant projet définitif des travaux et la consultation selon la procédure adaptée . Une consultation d'entreprises a été lancée au mois de mars 2012. Le maire communique la liste des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres :

Lot 1	Démolition Gros œuvre	Busnel	Plesder	4 904,81 €
Lot 2	Menuiseries Extérieures PVC	Grinhard	Combourg	2 894,25 €
Lot 3	Menuiseries Intérieures	Grinhard	Combourg	8 740,87 €
Lot 4	Doublage-cloisons sèches - Faux plafonds	MSPI	St Malo	4 463,60 €
Lot 5	Carrelage -Faïence- Revêtement de sols	Leblois	St James	11 698,02 €
Lot 6	Peinture	Emeraude peinture	St Malo	9 951,33 €
Lot 7	Electricité -courants forts et faibles - VMC-chauffage	Kavea	St Malo	6 260,40 €
Lot 8	Plomberie-Sanitaire	Le louarn	St Malo	12 365.50 €
			TOTAL :	61 278.78 €
			TTC	73 289.42 €

Les travaux se dérouleront pendant les mois de juillet et août 2012 .

Le conseil municipal, après délibération :

- approuve le choix des entreprises et le montant des devis ;
- donne pouvoir au maire pour la signature des marchés et des pièces nécessaires.

N°46-2012 : REHABILITATION DU MOULIN – CONTROLE TECHNIQUE – Avenant n°1:

Suite à la prolongation de deux mois du délai de réalisation des travaux , il y a lieu de modifier le marché du cabinet Bureau Véritas chargé du contrôle technique du chantier . Le coût supplémentaire s'élève à 260€ HT.

Après délibération, le conseil municipal,

- approuve l'avenant n° 1 au marché en date du 09/07/2010 de Bureau Véritas ;
- donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires .

N° 47-2012 :EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS RUES DE LA CHAPELLE & DU CHEMINET – 2nde tranche :

En réunion du 30/11/2010 le conseil municipal avait sollicité, près du Syndicat d'Energie d'Ille et vilaine , une étude détaillée portant sur l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques des rues de la chapelle et du cheminnet . Cette étude a été réalisée par l'entreprise STE de St Malo pour le compte du SDE 35.Toutes les autorisations des propriétaires riverains concernés ont été obtenues. Vu l'importance des travaux cette opération a été scindé en deux tranches. En réunion du 4 avril 2012 le conseil municipal a approuvé les plans des réseaux et le devis de la 1^{ère} tranche . Le maire communique le montant du devis détaillé de la seconde tranche arrêté à la somme de 68 895.20€ et correspondant au tronçon de la rue du cheminnet (de l'impasse du canal jusqu'à l'église) . Ce dossier sera soumis à la Commission Départementale Environnement pour accord de financement.

Après délibération, le conseil municipal,

- décide de réaliser les travaux tels que présentés ;
- inscrit les crédits nécessaires au budget ;
- dit que la participation communale sera versée au SDE 35 suivant l'avancement des travaux .
- donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires .

Divers :

Association du mémorial départemental AFN : Le maire donne lecture d'une demande de subvention de cette association pour l'édification d'un mémorial en l'hommage des morts en

Afrique du Nord .Le conseil municipal, considérant qu'il existe déjà une plaque commémorative sur le monument aux morts communal, sursoit à cette demande.

Elections des 10 et 17 juin : Le maire procède à la constitution des bureaux de vote et des plannings des permanences.

Cession bâtiments du diocèse : Le maire informe le conseil municipal de la saisine de l'Etablissement Public Foncier pour assurer la maîtrise foncière de l'ensemble des bâtiments.

Le maire,